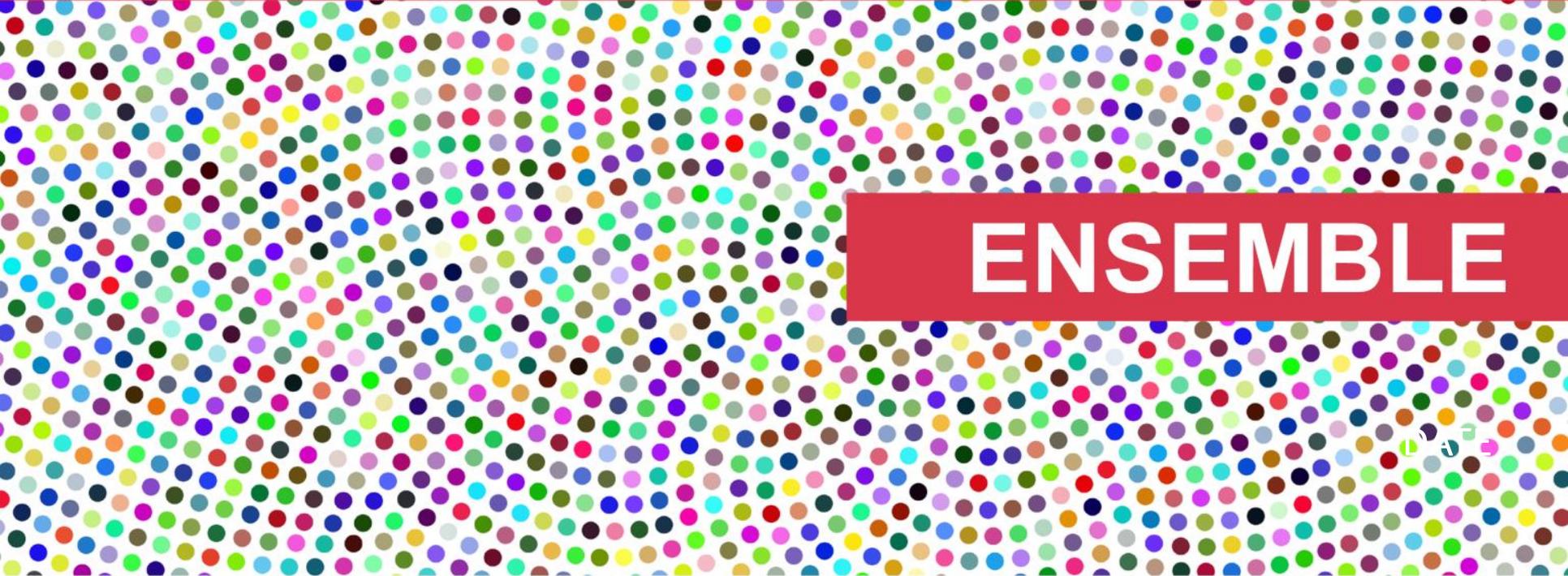


Construisons la région Bourgogne-Franche-Comté



ENSEMBLE

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

Ensemble, construisons la région Bourgogne-Franche-Comté

COMITES THEMATIQUES

BESANÇON – mardi 28 juin 2016, 14h-16h

Atelier animé par Bruno LANCIEN

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

Ordre du jour de la séance

10 mn – Présentation de la démarche SRDEII et introduction de la thématique

20 mn – Panorama synthétique et exposé des enjeux

30 mn – Echanges sur les constats

40 mn – Echanges sur les enjeux

10 mn – Synthèse de la séance et présentation des étapes suivantes

SOMMAIRE

1. Introduction générale

1. Contexte
2. Présentation du SRDEII
3. Démarche

2. L'attractivité du territoire

1. Panorama
2. Enjeux d'évolution et perspective
3. Sources documentaires

Introduction générale

PRESENTATION DU SRDEII

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 16 juillet 2015 (loi NOTRe)

- Renforcement des responsabilités régionales et évolution de la carte des régions avec une compétence exclusive pour définir des « régimes d'aides et pour décider de l'octroi des aides aux entreprises dans la région » (article L. 1511-2 du CGCT) ainsi que pour l'élaboration :
 - Du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII),
 - Du schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).
- Enjeux d'attractivité, de financement, et de concurrence dans le cadre d'une nouvelle carte métropolitaine à 13 régions
- Nouvelle organisation facilitée par : des liens économiques forts entre les 2 anciennes régions avant la fusion : enseignement et recherche, vignoble, implantations industrielles des groupes bourguignons et franc-comtois,...)

PRESENTATION DU SRDEII

Les enjeux du SRDEII de Bourgogne-Franche-Comté

- **Caractère obligatoire et prescriptif** du schéma vis-à-vis des autres collectivités **et contexte financier inédit et durable** (et notamment l'allègement des dotations de l'Etat aux collectivités)



- Un plan stratégique, pragmatique et concret qui devra définir les orientations et une répartition claire des tâches à chaque maillon de la chaîne de réalisation
- Un véritable outil d'accompagnement au changement

- 7 orientations thématiques : entrepreneuriat, ingénierie financière, intelligence collaborative, innovation, international, attractivité, ESS
- Des sujets transversaux : immobilier, accompagnement des entreprises, égalité professionnelle hommes femmes, RSE
- Structuration et animation des contributions dans une dynamique régionale à long terme

PRESENTATION DU SRDEII

Calendrier du projet

- 
- Avant le 15 juillet : ateliers thématiques
 - De juin à septembre : volet territorial et volet institutionnels
 - Octobre : rédaction du SRDEII
 - Présentation et discussion du projet de SRDEII au sein de la CTAP et du CESER
 - Décembre : adoption
 - Transmission pour approbation à l'Etat

Attractivité du territoire

Attractivité du territoire

Périmètre de la réflexion

L'attractivité globale d'un territoire *-un sujet transverse-* repose sur des facteurs multiples :

- accessibilité et réseaux
- proximité de grands bassins d'emplois
- patrimoine culturel et naturel
- écosystème dynamique de recherche, de formation, de production
- dispositif d'accompagnement à l'implantation et au développement
- promotion territoriale

L'attractivité au sens large repose donc entre autre sur **différentes politiques publiques** dont les orientations se traitent au sein de **différents schémas et stratégies**

- la politique des transports (SRIT)
- la politique de l'aménagement numérique (SCORAN)
- la politique internationale et son volet trans-frontalier
- la politique globale d'accueil (futur SRADDET)
- la politique de formation et d'orientation professionnelle (CPRDFOP ...)
- la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESRI)
- la politique de communication
- la politique du tourisme (SRDT)

AU TITRE DU SRDEII, l'attractivité économique s'intéresse à la capacité du territoire à attirer des **projets**, des **talents**, des **capitaux** et à générer des opportunités de développement au service de la création et de la croissance des **entreprises** sur le territoire.

*les investisseurs
externes*

+

*les entreprises du
territoire*

+

les jeunes actifs

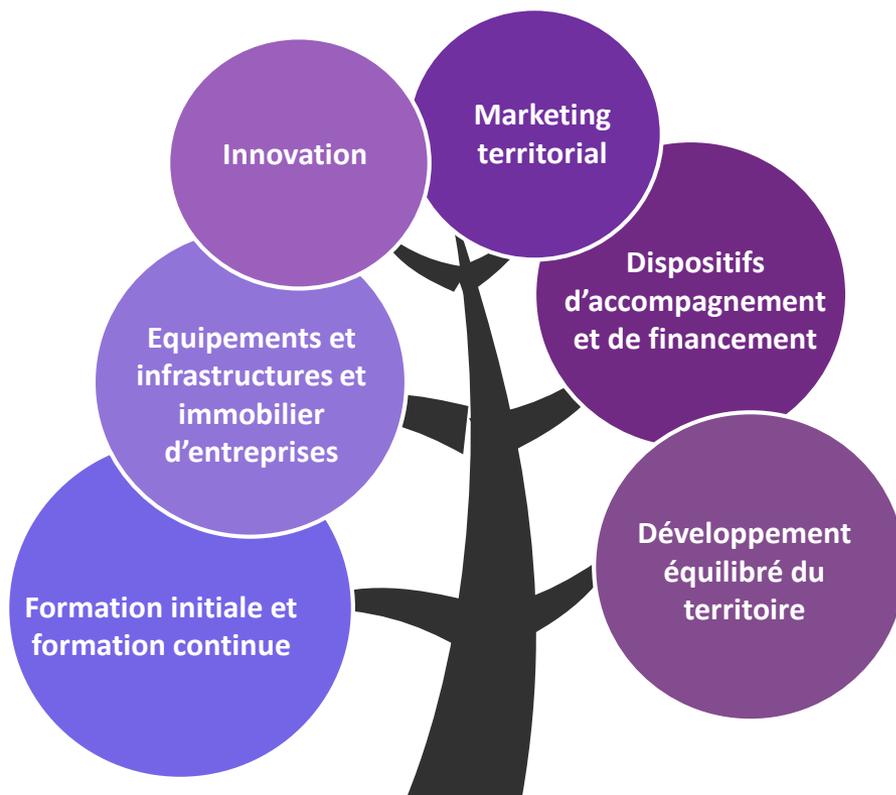
les diplômés

PANORAMA ET ENJEUX CLES

L'attractivité économique de la Bourgogne – Franche-Comté

- Le Conseil régional portera sa réflexion sur:
 - Une vision globale de l'attractivité de son territoire
 - La nouvelle image à donner à la grande région et la communication à mettre en place
 - L'élaboration d'une stratégie de marketing territorial
 - L'offre d'accueil en équipement, en aides et services (*foncier et immobilier d'entreprises, résidentiel, éducation...*)

l'attractivité économique du territoire

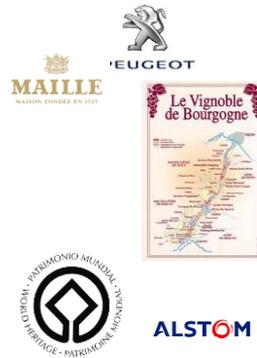


PANORAMA

L'attractivité économique « EXOGENE »

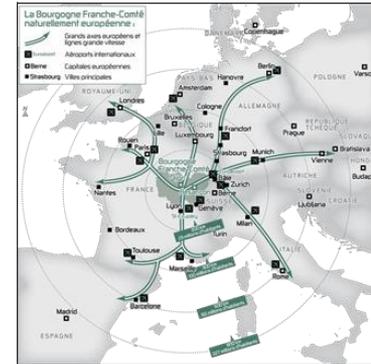
Une « marque territoriale » à créer

- Une région connue par son savoir-faire industriel, ses produits notamment gastronomiques (vins, fromages...)
- la marque = un outil de promotion à l'international (*Bureau international de la Bourgogne*)
- Un patrimoine culturel inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO



Une position géostratégique

- Limitrophe des **bassins parisien et lyonnais** et des axes nationaux structurant reliant Paris à Lyon et Marseille / Zurich
- Voisin des grandes **Régions Est et Auvergne-Rhône-Alpes**
- Frontalier avec la **Suisse** (230km)
- A proximité de la frontière de l'**Allemagne** (Alsace)



Un offre d'accueil complète pour l'entreprise et ses salariés

En 2015, OSER Franche-Comté inventorie **1 020 zones d'activités économiques**. Les surfaces disponibles immédiatement pour l'installation des entreprises représentent au total 8 km².



Près de **250 parcs d'activités** économiques sont recensées en ancienne Bourgogne par Synopter dont 159 pour la seule Côte d'Or

Une offre de services de qualité (éducation, recherche, financement...) - une coordination assurée par l'agence régionale de développement



région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ

PANORAMA

L'attractivité économique « ENDOGENE »

Les enjeux liés au maintien des entreprises en Bourgogne-Franche-Comté

Offrir un parcours résidentiel à toutes les étapes de vie de l'entreprise déjà installée

- Incubateurs
- Pépinières
- Hôtels d'entreprises
- Parcs d'activité / Zones d'activités économiques / Technopole
- Foncier



Accompagner l'entreprise dans son développement, à tous les stades de sa vie

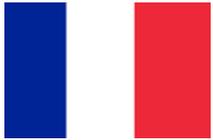
- Accompagnement financier
(ex : le Fond Régional d'aide à l'Innovation en Bourgogne et Franche-Comté (FRI), Cap Innov'Est...)
- Conseil au développement
- R&D
- Etc...

Des partenariats développés avec des acteurs / opérateurs publics et privés

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

PANORAMA

L'attractivité économique « TRANSFRONTALIERE »



région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



Une spécificité régionale => 230km de zone frontalière avec la Suisse

Le développement des entreprises suisses en Région

- Des besoins spécifiques (sur mesure) à prendre en compte pour offrir une aire de développement aux entreprises suisses sur le territoire régional

La gestion des compétences franco- suisses

- Favoriser les échanges / relations et passerelles entre la BFC et la Suisse
- Gérer les compétences des transfrontaliers

Image de la Suisse – une proximité intéressante pour la Bourgogne-Franche- Comté

- Valoriser la proximité de la Région avec la Suisse et son « influence » sur le territoire et les habitants

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

PANORAMA

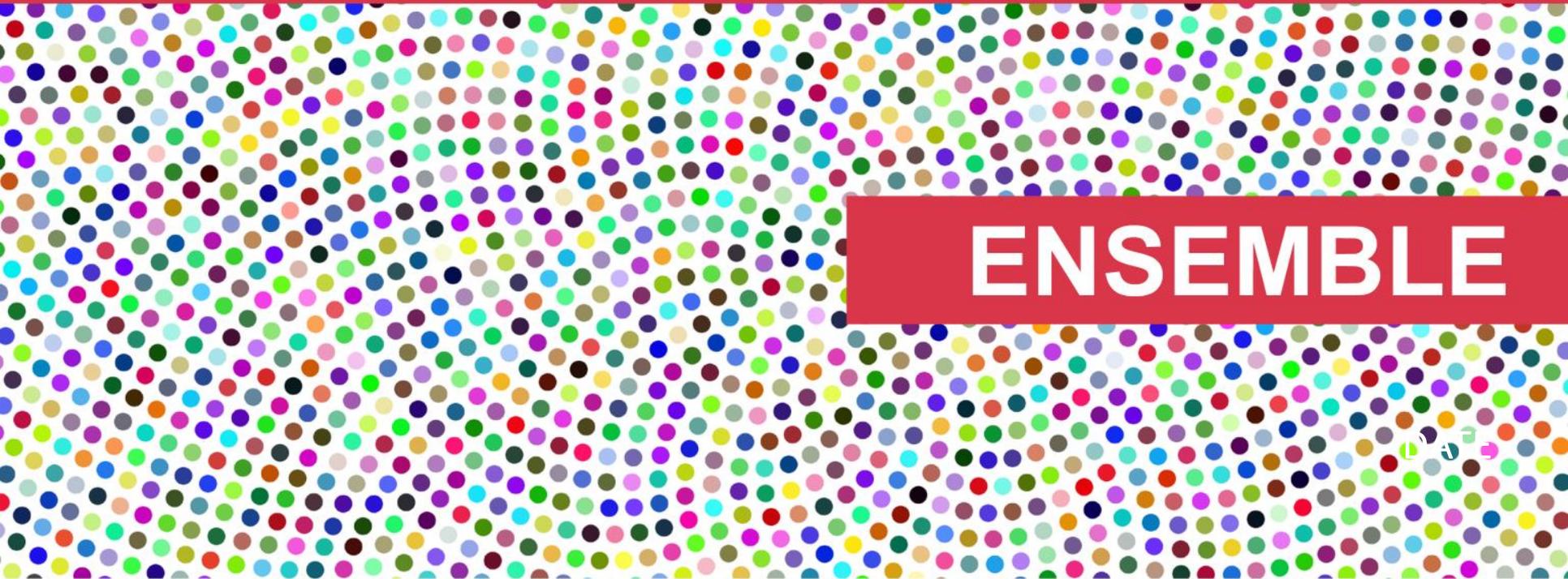
L'attractivité économique de la Bourgogne – Franche-Comté

Dans le contexte particulier de la fusion et d'une nouvelle géographie des compétences (loi NOTRe), la région co-construira avec l'ensemble des acteurs (publics et privés) les fondations nouvelles d'une stratégie d'attractivité économique du territoire régional

Enjeux autour de l'attractivité économique du territoire

1. Élaborer la stratégie de marketing territorial à l'échelle de BFC
2. Constituer une nouvelle identité – marque - en fonction des orientations stratégiques et des nouveaux déterminants régionaux
3. Redéfinir la politique de promotion à l'international de la Bourgogne-Franche-Comté (valoriser ses atouts, tisser des partenariats, bureaux internationaux...)
4. Mettre en œuvre une stratégie d'attractivité infra régionale en direction des entreprises régionales et de leurs salariés
5. Coordonner l'écosystème d'acteurs (agences, EPCI) en charge de la prospection d'investisseurs directs étrangers, de l'accueil et de l'implantation/développement des entreprises locales
6. Poursuivre la gestion des compétences des acteurs

Construisons la région Bourgogne-Franche-Comté



ENSEMBLE

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**